

Éloge de l'animisme¹

Etienne Le Roy

anthropologue

Université Paris 1

L'essentiel de mon propos tient au souci d'illustrer le besoin d'une prise de distance à l'égard des représentations et des illustrations que nous tenons pour caractéristiques du fait religieux et qui sont le plus souvent un démarcage des conceptions et croyances développées par les deux principales religions monothéistes, l'Islam et le Christianisme, et dont on a pu sentir, au détour des interventions et des discussions de cette matinée du 6 novembre 2010, combien elles marquaient implicitement nos définitions de nos objets et les systèmes de classification utilisés.

Quand on se donne l'interculturalité pour horizon de nos réflexions, on a pour obligation de confronter, pour les faire converger de manière complémentaire, à la fois les positions d'où nous parlons, nos « topos/topoi (au pluriel) », les logiques que nous mobilisons (« logos/logoi » au pluriel) et les visions du monde dans lesquelles nous avons été endoculturés ou que nous avons appris à identifier, les muthoi, ce qui est caché, qui a donné mythe comme récit caché de la fondation du monde. Nous, anthropologues principalement, nous nous donnons donc pour mission de pratiquer successivement le diatopisme comme confrontation de nos appartenances et positionnements culturels, le dialogisme comme synthèse des diverses rationalités en présence et le diamuthisme comme perception de l'exigence contemporaine de rencontre des visions du monde dans ce que je qualifie, pour faire, vite, de transmodernité.

Quand j'ai dû donner un titre à cette intervention, j'ai d'abord pensé à « Génie de l'animisme » moins par antiphrase avec le *Génie du christianisme* du vicomte de Chateaubriand qu'à un ouvrage plus proche par le paradigme anthropologique et le thème, le *Génie du paganisme* de Marc Augé. Je n'avais pas été convaincu par une démarche qui, à mon point de vue, ne se démarquait pas assez de l'englobement du contraire, un mode d'exposition et de raisonnement qu'un autre anthropologue, Louis Dumont, dans son *Essai sur l'individualisme*, associe à l'idéologie de la modernité dont il serait un principe de structure. Je ne m'étendrai pas sur cette réduction de la diversité en deux ensembles où l'un est envisagé comme le contraire de l'autre auquel il impose sa terminologie et ses rationalités car il s'agit précisément d'y échapper.

D'où, tout d'abord, la référence à un autre aspect des conceptions endogènes de sociétés envisagées hors de l'influence des religions révélées, donc l'animisme plutôt que le paganisme. D'où aussi « éloge », que le dictionnaire définit comme « un jugement favorable » plutôt que « génie » que je reconnais à des individus mais qui, associé à un

¹ Contribution au « Samedi de REGARDS » du 6 novembre 2010 sur le thème Altérité et spiritualité.

idée, a toujours tendance, en suivant les analyses de Louis Dumont, à exprimer la supériorité de ce qu'on entend privilégier, conduisant ensuite à l'exclusivisme puis à l'absolutisme. C'est un mouvement de pensée qu'illustre en particulier notre conception de la propriété, droit exclusif et absolu ou celle du pouvoir politique qui, malgré les prétentions démocratiques, vire facilement à la monocratie puis à l'autocratie et dont l'actualité donne de multiples exemples. D'où, enfin, un choix de méthode dans la construction de l'objet, en ne proposant pas une définition « scientifique » de l'animisme reposant sur la postulation, mais en acceptant d'approcher l'animisme par petites touches, à partir des différents modes d'existence, des manières d'être et des systèmes de dispositions durables qui contribuent à en rendre manifeste l'existence : une théorie à l'état pratique et en entendant la théorie comme théorie athénienne, défilé et présentation des hiérarchies et des mises en scène par lesquelles se donne à voir l'ordre politique et morale d'une société. Cette méthode a été expérimentée par Michel Alliot dans sa théorie des archétype (infra) et pourrait être caractérisée comme un « jeu de miroirs », plusieurs visions du monde se reflétant les unes dans les autres, autorisant d'élargir la démarche à des objets ou des faits de société qui échappent aux grilles élaborées par les monothéismes.

Cette méthode est importante pour contribuer à sortir la religion de ses caricatures banales (I). Elle nous permettra ensuite d'entrer dans quelques représentations qui contribuent à façonner l'expérience animiste (II) et à partir desquelles on pourra envisager autrement l'autre, donc expliquer rationnellement (III) l'apparence d'irrationnel qui entoure certains faits de société, dont les rapports à la terre et au pouvoir.

Sortir de la caricature

L'animisme a été, hélas, à la mode dans le discours des sciences humaines au XIX^e siècle, en particulier chez deux auteurs anglophones Tylor et Spencer qui étaient alors tenus pour de grands savants. L'animisme est associé, dans le paradigme de l'école évolutionniste illustré également par Lewis Morgan, au stade initial de la sauvagerie, aux origines de la religion et à une pensée prélogique. Je ne prendrai pour illustration de l'idée que l'animisme résulte de l'expérience du rêve comme source de la religion l'extrait suivant de l'histoire de la pensée ethnologique de Jean Poirier :

« L'animisme voit des sujets là où le monde cartésien voit des objets. Il affirme la présence d'êtres là où l'expérience logique reconnaît des choses. C'est une double expérience, celle du sommeil et de la mort, qui, d'après Tylor, a permis à l'homme de conceptualiser les notions d'âme, d'esprit ou de génie de la nature, et d'ancêtre »

Jean Poirier, *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la pléiade, 1968, p. 51.

L'animisme disparaît de la littérature scientifique à la fin du XIX^e siècle avec l'évolutionnisme bien qu'un missionnaire belge, le père Placide Tempels (1896-1977) ayant travaillé au Congo, en ait approché les composantes avec beaucoup de justesse, même si le récit qu'il en fait est encombré par les références chrétiennes, mission oblige ! Le titre qu'il donne à son ouvrage, *La philosophie bantoue*, Paris, Présence africaine, 3^e éd. 1965, illustre bien un double déplacement qu'il croit nécessaire d'opérer, de la religion à la philosophie, ce qui n'est pas injustifié, et de l'animisme à une pensée *bantu*, concernant donc le centre de l'Afrique noire et un ensemble de

civilisations partageant des langues de mêmes familles et une vision du monde susceptible de les réunir, ce qui est réducteur.

Pour rendre justice de la contribution du père Tempels à une connaissance de l'animisme, je propose quelques propositions tirées des premières pages de l'ouvrage où on voit apparaître la problématique de l'animisme et les confusions dont l'auteur reste prisonnier.

« Point de comportement vital sans un sens de la vie, point de volonté de vie sans concept vital, point de constante pratique rédemptrice sans philosophie du salut » page 15.

« Admettons que les Noirs soient animistes dans le sens qu'ils attribuent un âme à tous les êtres ou tenons les pour 'dynamistes' en ce sens qu'ils reconnaissent une « mana », un force universelle animant les êtres de l'univers » (page 22). S'il en est ainsi, *« ce qu'on a nommé magie, animisme, mânisme ou dynamisme, bref toute la coutume des Bantous, repose sur un principe unique, la reconnaissance de la nature intime des êtres, c'est-à-dire sur le principe de leur ontologie »* (idem) Et pour résumer sa thèse l'auteur pose que *« la conception de la vie est fondée sur la force vitale »* (p. 30).

Michel Alliot, fondateur de l'anthropologie juridique en France avait découvert l'animisme à travers la coutume des Sérér, société sénégalaise essentiellement paysanne et qui avait conservé, quand ils ont été observés par Michel Alliot au milieu des années 1950, bien des caractéristiques particulières de la « tradition ». Pas plus que d'autres chercheurs, M. Alliot, n'a tenté de donner ni une définition ni une présentation systématique de l'animisme mais on en découvre des fragments dans plusieurs de ses textes où il contribue à l'élaboration d'une théorie des archétypes en répondant à une injonction *« dis-moi comment tu penses le monde, je te dirais comment tu penses le droit »*².

Pour illustrer la vision du monde animiste, M. Alliot part des origines :

« Considérons les traits essentiels des anciennes cosmogonies de la vallée du Nil et de celles qui les ont prolongées à l'aube de la Grèce antique ou la prolongent dans l'Afrique non islamisées. Toutes racontent la création comme un moment de l'histoire du monde, le moment où le chaos a cessé d'être chaos. Auparavant et de toute éternité, tout ce qui allait devenir matière, vie, hommes, divinités, existait déjà mais dans ce mélange indistincte que nous appelons chaos. Puis la force qui, de l'intérieur, travaillait ce chaos fit se distinguer un jour le divin de ce qui allait devenir notre monde. Ce fut le début d'une création qui se poursuit de nos jours : la divinité se diversifia sous des aspects de plus en plus spécialisés (que par erreur on a souvent pris pour autant de dieux différents) et sous plusieurs de ses aspects, elle modèle progressivement le monde, y compris les hommes, appelés à leur tour à collaborer à la création en ordonnant la nature et les sociétés. Dans de telles cosmogonies, très vivantes aujourd'hui en Afrique noire, toute la création vient de l'intérieur, des forces

² J'exploite ici une contribution de l'auteur *« La méditerranée et le droit »* de 1989, republiée dans *Le droit et le service public au miroir de l'anthropologie*, Paris, Karthala, 2003, p. 87-94.

actives qui se confondent avec tout ce qui existe et travaillent tout ce qui existe : l'univers se produit lui-même et s'arrache lui-même au chaos » (p. 87-88)

Dans cette citation, M. Alliot met en évidence ce principe d'endogenèse qui tranche si fortement avec l'exogenèse à la base des traditions « abrahamiques » où le monde est créé à partir du néant. Il illustre aussi à partir du principe de différenciation progressive des instances que « tout » y est pensé en termes multiples, spécialisés et interdépendants, fondant ainsi un paradigme pluraliste. D'autres observations mettent en évidence que le principe « dynamique » évoqué par P. Tempels est associé à une circulation des énergies qui affecte la constitution de l'univers et de la société puis de chaque être humain introduisant ainsi un principe d'unité dans une pluralité toujours plus affirmée. Car si la pluralité est considérée comme constitutive, l'anima ou énergie vitale est le facteur qui unifie les différents mondes et les échanges entre eux.

Pour moi, l'apport de l'animisme tient donc à trois caractéristiques :

- le primat de l'endogenèse
- le pluralisme inhérent à la mise en forme du chaos initial
- la cohérence associée à la constant circulation des énergies et aux échanges entre ces différents mondes.

De ce fait, la pensée animiste ignore la grand démarcation entre visible et invisible, vie et mort qui partage d'autres cultures. Et c'est pour cette raison que je tiens l'animisme pour la quintessence de la religion, bien plus que les monothéisme, si on prend l'étymologie du mot *religio*, ce qui nous relie aux origines du monde, selon une relation qui ici n'a jamais été considérée comme coupée et qui fait de l'homme l'acteur central de cette création continue et où il apparaît beaucoup plus responsable que dans ces visions du monde où initiative et sanctions viennent de l'extérieur, de Dieu ou de l'État.

Quelques représentations qui contribuent à façonner la vision animiste du monde

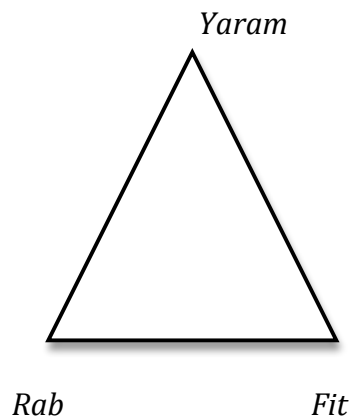
J'emprunte à mes travaux de terrain quelques-uns des exemples que je pourrais mobiliser pour illustrer les conceptions fondatrices de l'animisme.

LE PREMIER EXEMPLE EST WOLOF ET SENEGALAIS. Les Wolof ne sont pas la meilleure société pour parler d'animisme car leur conversion à l'Islam est ancienne chez leurs élites intellectuelles et ils ont perdu une large part de leurs mythes cosmiques, au moins officiellement.

Je représente ici la conception de l'être humain, *nit*, comme la réunion temporaire, l'espace d'une vie, de trois éléments considérés chacun comme autonome et relié à un monde spécifique. Il y a d'abord, le *yaram* ou enveloppe corporelle, puis le *rab* qui désigne le ou les esprit(s) ou génie(s) qui se réincarne(nt) dans le *nit*, selon des associations qui privilégient les ancêtres morts, mais « les morts ne sont pas morts » disait le poète Birago Diop. Enfin, la troisième dimension est le *fit* qui est la part individuelle de l'énergie cosmique reçue lors de la conception, associée à la semence du géniteur et dans des conditions que je n'ai pas totalement appréhendées.

Ce que j'ai observé c'est d'une part qu'à l'occasion de ce qu'on dénomme vulgairement baptême et qui est une cérémonie de don des différents noms (d'honneur en particulier), cette triple différenciation se trouve affirmée. D'autre part, chez les Wolof comme chez les Bakongo et Lari de Brazzaville, cette part individuelle de l'énergie vitale a une vertu tant défensive qu'offensive donc favorise la défense contre les formes d'emprises de l'autre, parent ou étranger (le blindage) ou les pratiques actives dites de sorcellerie agressive.

Le schéma N° 1 résume ces analyses : Les trois dimensions du nit (être humain)



Si le *fit* a un rôle de dynamiseur, le *rab* est aussi un régulateur important dans une circulation équilibrée de ces énergies qui fait ou non la bonne santé physique ou mentale.

LE DEUXIEME EXEMPLE EST DIOLA ET EGALEMENT SENEGALAIS.

Dans les villages du Fogy où je travaillais en 1979, dans des petites communautés « à pot et à feu » comme on disait en Picardie, trois institutions structurent ces micro-sociétés, la coutume toujours particulière et au moins en partie secrète, transmise par les contes, le bois sacré où se déroulaient les initiations et qui m'était interdit et le patriarce, le plus ancien dans la branche la plus directement reliée au fondateur du « village », doyen de la communauté parce que le plus proche des ancêtres.

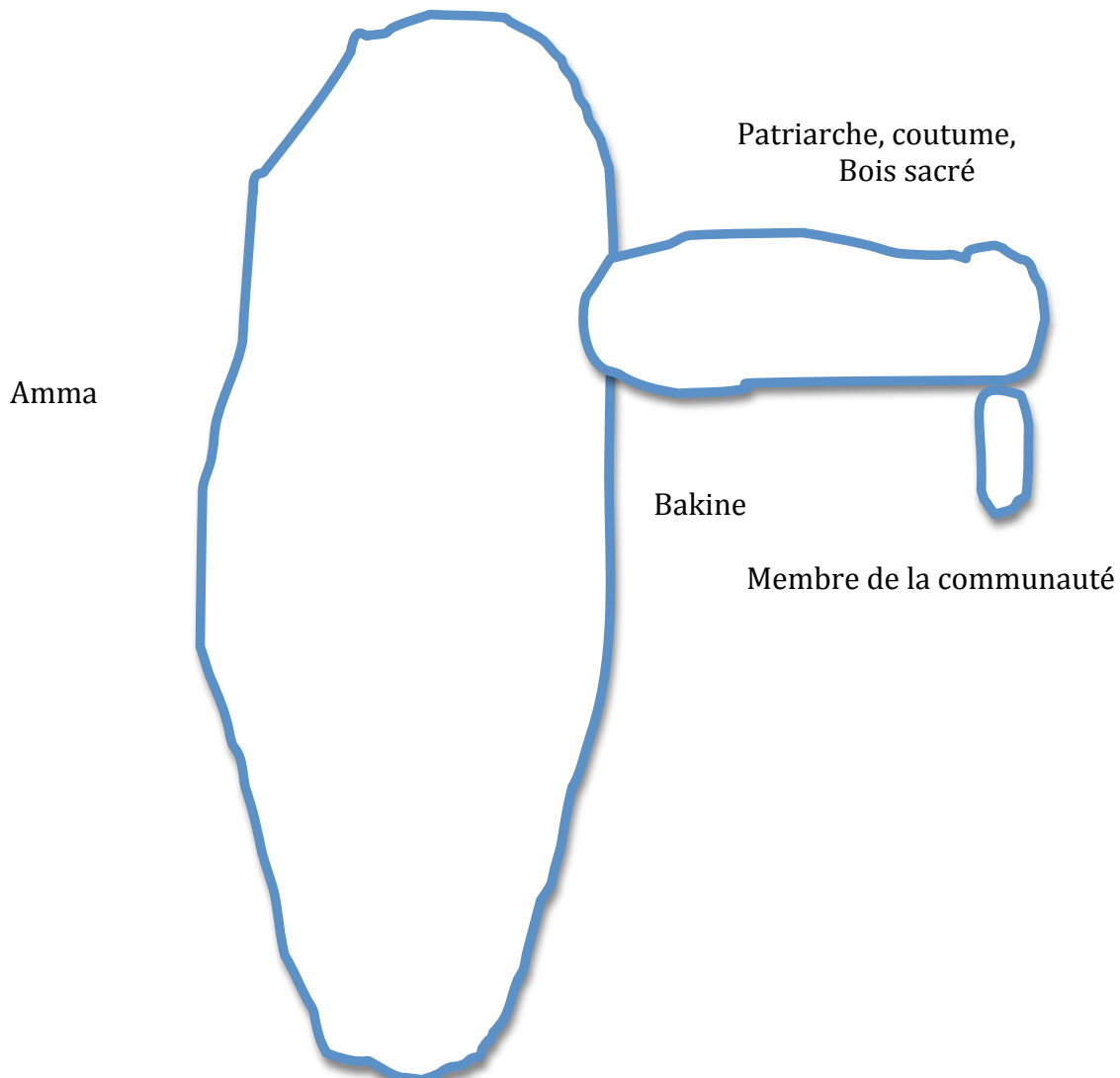
Mon thème de recherche de l'époque était la coutume ou, plus exactement, l'esprit de la coutume³ et les conceptions religieuses des Diola ont été approchées en interprétant les visions christianisées ou modernisées des pratiques, un de mes principaux interlocuteurs étant l'abbé Diamacoume Senghor qui allait, quelques années après, se révéler un des principaux chefs de guerre de la rébellion casamançaise : les voies de Dieu sont impénétrables. Ce que j'en présente est donc ma version non seulement personnelle mais anachronique en utilisant une métaphore, le cyclotron, pour sa virtualité pédagogique quand j'ai dû tenter d'expliquer à mes étudiants africanistes les rationalités à l'œuvre.

³ Le Roy E. "L'esprit de la coutume et l'idéologie de la loi, à partir d'exemples sénégalais contemporains"; colloque de l'ARSOM, Bruxelles, J. Vanderlinden (ed.), *Connaissance du Droit en Afrique*, Bruxelles ARSOM, 1984, p. 210-240.

J'avais en fait trois ensembles originaux mais reliés ensemble par un même principe « énergétique », avec non seulement des « transformateurs » donc des lieux (au sens logique) où on passait d'un « voltage » à un autre, mais des accélérateurs et des collisions non de particules mais de forces de la nature ou de la culture qui pouvaient s'associer et produire la paix ou se dissocier et conduire à la violence et à la mort.

Le plus grand des cyclotrons est celui de l'univers dont le régulateur/accélérateur était nommé, je crois, Amma, trop souvent traduit par Dieu sur le modèle chrétien mais qui n'est pas le créateur comme la citation de Michel Alliot ci-dessus le laissait entendre. Il est organisateur du chaos. Il n'est atteignable que par des puissances secondaires et, dans notre cas par une « idole », le dieu Bakine, qui est l'accélérateur du deuxième cyclotron, à l'échelle de la communauté de résidence et sous la responsabilité du patriarche, gardien de la coutume et du bois sacré, régulateur de la communauté. C'est cette échelle intermédiaire qui m'avait particulièrement retenu mais chacun des membres de la communauté, dès lors qu'il est incorporé à cette communauté lors des cérémonies de donation du nom, ou d'alliance, vient s'insérer ou plus exactement, si on garde la métaphore électrique, « se brancher » sur le cyclotron de la communauté de vie, l'initiation dans le bois sacré lui permettant d'accéder à toutes les connaissances nécessaires, donc de devenir un accélérateur de cyclotron individuel pour faire face aux responsabilités qui incombent à un membre, selon le principe de la réciprocité des droits et des obligations et l'obligation de faire face à ses obligations avant de revendiquer ses droits. Il existait également des sociétés « secrètes » et des spécialistes de la connaissance de la place de l'invisible dans le monde réel dont je reparlerai. Pour l'essentiel, l'économie du système repose que le modèle N° 2 suivant.

Modèle N° 2



La rationalité de l'irrationnel

L'expression est de Roger Bastide qui fut un des fondateurs des recherches sur les religions africaines au Brésil et dont l'ouvrage d'*Anthropologie appliquée* (Paris, Payot, 1971) dont l'expression est tirée n'a pas pris de rides en quarante ans.

L'animisme est donc une religion au sein plein du terme, fondée sur la non dissociation du visible et de l'invisible et sur la continuité de la circulation des énergies de l'échelle cosmique à celle de chaque individu. Sans doute cette circulation fait l'objet d'incidents qui mettent en danger collectifs et individus s'ils ne savent pas se prémunir de ces incidents, ce qu'on appelle banalement « la sorcellerie ». Sans doute y a-t-il donc une certaine imprévisibilité mais elle n'apparaît pas supérieure à ce qu'on trouve dans d'autres expériences religieuses, l'incertitude étant associée à la complexité du modèle et au rôle crucial de ses régulateurs, en particulier de chaque individu responsable de son devenir dans le groupe. Le primat de l'internalité sur l'externalité est essentiel tant que le groupe peut conserver le contrôle de ses moyens de reproduction, donc sa coutume.

- Par rapport au modèle exogène des monothéismes, on peut relever l'absence d'assemblée priante ou ecclésiastique, donc une pratique religieuse très intériorisée, « privée » pour employer une catégorie moderne. C'est aussi une religion sans rites « publics », recourant aux pratiques sacrificielles pour intercéder et lire le présent et l'avenir selon des techniques millénaires de géomancie, par exemple.

- Ensuite, c'est une religion sans dogmes si on entend par là des croyances formulées de manière générale et impersonnelle et consacrées, (rendues sacrées), sa dogmatique (ses croyances) s'exprimant à travers une ensemble d'habitus ou systèmes de dispositions durables, connues de chacun et si possible pas de l'étranger. Les forces sont nommées et chaque être est inscrit dans une sorte de catalogue mental des forces, des actions, des bénéfices et des risques, mais elles ne peuvent être dites que dans ces circonstances particulières, après avoir pris les précautions pour contrôler la mobilisation des énergies concernées, par exemple dans le bois sacré et par les rituels appropriés.

- Par ailleurs, c'est une religion sans clergé, même si le rôle des « régulateurs » à l'échelle de la communauté peut prendre une place si importante qu'ils peuvent phagocyter une part plus ou moins grande du pouvoir politique. Chacun étant responsable de l'équilibre de ses constituants (corps, esprits ancestraux, énergie vital) est le premier expert de la relation visible/invisible. Certains poussent plus loin la spécialisation et deviennent sacrificateurs ou chamans, interprètes, par le biais des rêves, des attentes de l'invisible.⁴ J'ai beaucoup travaillé en République populaire du Congo en 1972 et 1973 la place et le rôle du *munganga* ou *banganga*, au pluriel, terme qui est traduit par sorciers mais qui sont des professionnels de l'interprétation de ce qui est à l'origine du mal collectif ou de la maladie individuelle, redoutés mais aussi respectés. J'évoque leur rôle de manière plus précise dans mon ouvrage *Les Africains et l'institution de la justice*, Paris, Dalloz,

⁴ On considère, en général, que le shamanisme n'est pas africain. Je l'ai effectivement rencontré au Canada dans les populations indiennes avec lesquelles je travaille et dans certains travaux de mes collègues et amis québécois.

2004. Les Wolof du Sénégal utilisent une expression bien révélatrice : *borom xam xam*, celui qui porte le savoir, donc le maître de la connaissance profonde, liée à l'apprentissage, l'expérience et l'initiation au moins intellectuelle.

- Enfin la symbolique, entendue comme les signes que l'on partage et qui manifestent une appartenance à un collectif sont très simples et empruntés au quotidien, même quand il s'agit de supports qui accèdent pour nous, postmodernes, au statut d'objet artistique, tels les masques ou reliquaires. C'est en qualité de réceptacles des énergies des ancêtres ou des forces de la nature qu'ils relèvent, parfois temporairement, du statut d'objet du culte.

Si on veut ensuite de passer de cette vue « en creux », ce que n'est pas l'animisme, à une restitution « en plein », on peut reprendre dans les analyses précédentes les principaux traits de structure suivants :

- L'unité de l'univers est abordée comme une continuité de ses constituants pris dans un même mouvement de différenciation progressive, aboutissant à des mondes différents, mais associés.

- Ces mondes en création permanente sont fondés sur la responsabilité de chacun à contribuer à l'équilibre de la construction sociale et dont rend compte la symbolique du canari percé de multiples trous et que les doigts des mains de tous membres de groupe vont boucher pour permettre de garder en commun ce que l'on veut partager, ici envisagé comme un liquide précieux.

- Le pluriel est un autre trait de structure : chaque dimension de l'organisation sociale que nous dénommons dans nos classifications « modernes » le politique, le parental, l'économique, la sacralité etc. y est pensée comme multiple, spécialisée et interdépendante, relevant comme on l'a vu du principe de différenciation progressive et la pluralité allant en se dilatant vers on (je) ne sait (sais) quoi.

- Cette interdépendance est fondée sur le principe de la complémentarité des différences. Ici, en Afrique noire, les symboliques sont nombreuses pour justifier qu'on a besoin de la diversité pour exister car on ne peut partager avec soi-même ou avec les mêmes (ses clones) et j'y retrouve l'esprit de cette formule de Saint-Exupéry « Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente ».

- Cinquièmement, ces mécanismes de partage et d'inclusion privilégient toujours l'endogénéité à l'exogénèse. C'est ce qui se passe « dans le ventre » du groupe (*cii biir u keur/deuk* disent les Wolof) qui est la référence naturelle dans le choix des régulations et dans les modes de règlement des conflits (voir *Les Africains et l'Institution de la Justice*, précité).

- Sixièmement, les montages institutionnels qui en résultent sont « à géométrie variable » mais relèvent du principe de la poupée russe qui contient un modèle autre qui lui-même, va contenir une version différente, etc. Ils obéissent cependant à une logique communautaire, d'équilibre instable entre les intérêts de l'individu et ceux du groupe pouvant évoluer vers l'individualisme ou le collectivisme. Mais, toutes les formules institutionnelles de base sont fondées sur le pluralisme et la recherche de cet équilibre.

Dans mon ouvrage *Le jeu des lois*, (Paris, LGDJ, 1999) je donne l'illustration, pour la parenté, du modèle de « parentalisation communautaire, proposant neuf formules de base là les pratiques occidentales fondées sur la seule filiation ne retiennent que l'alliance et l'adoption comme des modalités très secondaires.

Je viens de terminer un autre ouvrage, *La terre de l'autre, une anthropologie des régimes d'appropriation foncière*, à paraître chez LGDJ, où j'ai présenté les résultats, jusque là mal publiés, des travaux réalisés depuis les années 1960 sur les systèmes fonciers africains. Je tente d'expliquer la remarquable cohérence des dispositifs locaux que les développementalistes tiennent pour « archaïques » au regard des difficultés, voire de l'impossibilité de généraliser la propriété privée. Et c'est là où je peux effectivement justifier la seconde partie de l'intitulé que j'avais proposé pour cette conférence de REGARDS du 6 novembre 2010 ; **lorsque la terre appartient aux esprits, l'inclusion peut l'emporter sur l'exclusion et le droit intégrer l'autre.**